

Chers parents,

La direction de l'Ecole Européenne a le plaisir de vous annoncer que la société Sodexo continuera à assurer le service de restauration de notre école pour l'année scolaire 2019-2020.

Premier repas pour les primaires le 4 septembre 2019

Premier repas pour les maternelles le 9 septembre 2019

Nous vous rappelons que l'inscription est obligatoire (soit repas chaud, soit tartiniste).

En ce qui concerne les repas hypoallergéniques, merci de bien vouloir vous référer à la procédure disponible sur le site d'inscription www.sodexoeducation.lu

Tout départ ou arrivée en cours d'année est à signaler. Contact : eceuro213.fms.lu@sodexo.com

L'inscription à la cantine scolaire se déroulera en trois étapes :

ETAPE 1 : L'INSCRIPTION

Celle-ci est annuelle et est suivie d'un e-mail de confirmation regroupant les informations présentes dans le formulaire d'inscription.

L'inscription à la cantine scolaire se fait uniquement via le site internet.

<https://inscription.sodexoeducation.lu/>

Remarques :

le « ß » est à remplacer par « 2 S »

Ne pas indiquer les accents dans les noms de famille

ETAPE 2 : LA FACTURATION

L'envoi de l'original de la facture se fait par e-mail dès la validation de l'inscription.

Une copie de votre facture sera également disponible en ligne.

ETAPE 3 : LE PAIEMENT

Le paiement de votre facture se fera uniquement par virement bancaire dès réception de la facture par e-mail.

BGL BNP PARIBAS

BIC (swift) : BGLLLULL

IBAN LU31 0030 3005 6088 0000

CHANGEMENTS EN COURS D'ANNEE

La demande de remboursement

Une demande de remboursement peut être introduite au plus tard avant la fin du trimestre concerné via le formulaire de remboursement (disponible sur la page internet ou sur simple demande chez Sodexo par e-mail : eceuro213.fms.lu@sodexo.com) dans les cas suivants :

- En cas d'absence consécutive de plus de 2 semaines, le document devra être accompagné d'une copie du certificat médical.
- En cas de départ de l'école, un décompte sera calculé sur base du nombre de repas non consommés sur le trimestre.

Le changement de formule

Si vous souhaitez changer de formule en cours d'année (passer de tartiniste à repas chaud ou inversement), il vous est désormais possible de changer de forfait directement en ligne via votre espace personnel.

La modification sera effective à partir du lundi suivant votre demande. Une facture de rectification vous sera envoyée.

Dans le cas d'une inscription en cours de trimestre la facture est établie au prorata des repas servis.

TARIFS DES ABONNEMENTS

Veillez trouver ci-dessous le tarif des abonnements au service de restauration pour le premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020 :

Les prix pour le second et troisième trimestre seront indexés suivant l'indice de septembre 2019. Les montants vous seront communiqués courant du mois d'octobre.

			04/09 - 20/12	6/01 - 31/03	01/04 - 03/07	
	Cycle	PU	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Année
Maternelle	Abonné	4,80 €	62,40 €			
	Tartiniste	0,00 €	/			
Primaire	Primaire 1	4,80 €	134,40 €			
	Primaire 2	4,80 €	134,40 €			
	Primaire 3	5,35 €	149,80 €			
	Primaire 4	5,35 €	149,80 €			
	Primaire 5	5,35 €	139,10 €			
	Tartiniste	0,00 €	/	/	/	/

Nous vous informons que la société Sodexo ne prend en charge que les repas des lundis et mercredis pour les élèves du Primaire et les repas des lundis pour les élèves de la Maternelle.

Les repas correspondants aux périodes de voyages scolaires (classe de neige, de mer et vertes), d'au moins une semaine sont déduits du tarif ci-dessus.



M. Wedel

Directeur